



L'application du RGPD à la lumière de la jurisprudence et des délibérations de la CNIL

FORMATION

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE FORMATION ?

Matière technique en constante évolution, le droit de la protection des données personnelles implique une parfaite maîtrise des textes applicables, mais aussi des lignes directrices européennes, ou encore des délibérations de la CNIL. Une expertise et une expérience dans ce secteur sont indispensables pour bien appréhender les différentes problématiques et trouver les solutions conformes.

Cette formation, véritable valeur ajoutée dans l'appréhension des principes essentiels de la protection des données, sera une aide réelle à leur déclinaison dans les différents secteurs d'activités.

QUELLES COMPÉTENCES ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

Elle permettra à tous les référents Informatique et Libertés de maîtriser les principes essentiels du RGPD et d'être à jour dans son application à la lumière des dernières délibérations :

- Les lignes directrices du Comité Européen de Protection des Données (CEPD),
- Les délibérations de la CNIL,
- La jurisprudence, notamment de la Cour de Justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat.

PROGRAMME

- Rappel des principes fondamentaux de la protection des données à caractère personnel
- La notion de consentement, la qualification des acteurs, la durée de conservation des données et la sécurité, le transfert des données hors UE, les cookies
- L'appréciation des sanctions par la CNIL.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Toute personne qui souhaite maîtriser les principes essentiels du RGPD grâce à leur illustration concrète et leur mise en application au regard des différentes sources juridiques.

COMMENT ÊTES-VOUS ÉVALUÉS ?

Vous êtes encadrés par des Avocats qui traitent de ces enjeux au quotidien dans leur métier. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le stagiaire (auto-évaluation) et/ou le formateur.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- À froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS

Durée : 1 journée entière (7h)

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Modalités pédagogiques : Présentiel, distanciel et hybride

Prochaine session : une session par mois, date à confirmer avec ITLAW Avocats

Prix : 850 € HT par personne [Repas inclus]

Pour vous inscrire contactez par e-mail : formation@itlaw.fr

Une question ? 01.83.62.61.75

L'équipe d'ITLAW Avocats

Faites appel à une équipe d'avocats experts, multipotentielle et humaine disposant des « hard skills » et « soft skills » indispensables pour vous former. Gagnez en efficacité et pragmatisme !

Accès PMR non disponible en présentiel - Pour toute demande relative à l'**accessibilité aux personnes en situation de handicap**, contactez Jessika CANDELA au 01.83.62.59.13 ou à jessika.candela@itlaw.fr



281 Rue de Vaugirard
75015 Paris

01.83.62.61.75
formation@itlaw.fr